



COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Un plan climat bien en deçà de l'enjeu

Les événements météorologiques catastrophiques survenus dans notre canton ces dernières années ont marqué les esprits : le dérèglement climatique est déjà une réalité dans notre région. Pour les Vert·e·s neuchâtelois·es, la publication du premier plan climat cantonal était donc très attendue. Toutefois, le parti écologiste juge ce plan climat bien trop timoré avec un financement ad hoc anémique de 22 millions de francs, dont moins de la moitié destinée spécifiquement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il continue donc de prôner un engagement bien plus déterminé pour atteindre la neutralité climatique en 2040 déjà. Les Vert·e·s neuchâtelois·es pèseront de tout leur poids dans cette optique au parlement cantonal, que ce soit en commission ou en plenum.

En proportion des 800 millions de francs que coûterait l'inaction au canton de Neuchâtel en 2050, la politique cantonale climatique présentée ce matin manque cruellement d'un financement conséquent et assuré et d'une stratégie globale. Le crédit-cadre de 22 millions de francs sur la période 2022-2027, dont seulement 10 sont destinés à réduire les gaz à effet de serre, est dérisoire pour protéger le climat et conduire le Canton vers la neutralité carbone, notamment en comparaison avec le prochain crédit quadriennal de 34 millions de francs destiné à l'entretien du réseau routier. De plus, son financement par la prochaine réserve pour investissements futurs sera aléatoire puisque cette dernière est alimentée dès 2022 par une part des versements extraordinaires très irréguliers de la banque nationale suisse. Les Vert·e·s neuchâtelois·es jugent donc nécessaire d'accentuer encore les efforts.

Si la modernisation des fromageries n'est heureusement plus considérée comme une mesure pro-climatique, le plan climat liste quatorze nouvelles mesures pour réduire les émissions. Or, la contribution effective de ces mesures à la réduction des gaz à effet de serre n'est ni documentée, ni estimée. Les Vert·e·s neuchâtelois·es insisteront donc en commission pour que chaque mesure soit correctement décrite à l'aide d'un objectif quantitatif et d'un échéancier permettant une priorisation claire et cohérente ainsi qu'un suivi de mise en œuvre longitudinal. En cela, l'isolation des bâtiments et l'installation de panneaux photovoltaïques sont centrales et doivent être accélérées par des subventions bien plus massives, à la taille des 300'000 mètres carrés de surface habitable à assainir chaque année.

Si lors de la consultation, l'absence d'une feuille de route avait été montrée du doigt, peu d'améliorations sont constatées dans ce nouvel opus. Un système d'indicateurs est bien envisagé mais reste à définir. Des bilans intermédiaires ne sont prévus que tous les 5 ans, soit moins d'une fois par législature. Toutefois, l'arrivée d'un délégué climat accompagné d'une unité de choc est saluée. Les Vert·e·s neuchâtelois·es souhaitent que cette future équipe soit à même de dessiner et faire respecter une trajectoire de réduction d'émissions précise et documentée. Néanmoins le pilotage par ce que le plan appelle la plateforme climat, soit la rencontre une fois par année (au moins) de deux membres du Conseil d'Etat et des chef·fe·s de services concerné·e·s, paraît bien inoffensif pour combattre les bouleversements climatiques.

La députation verte réfléchit donc à élaborer un projet de loi « Plan Climat » afin de cadrer et d'orienter la politique cantonale dans ce domaine. De plus, les Vert-e-s neuchâtelois-es se battent également pour promouvoir et développer davantage les filières professionnelles de la transition énergétique (assainissement des bâtiments, installation de panneaux solaires, notamment).

Neuchâtel, le 11 février 2022

CONTACTS

Christine Ammann Tschopp, présidente des Vert-e-s neuchâtelois-es
christine.ammanntschopp@gmail.com, tél. mobile : 078 683 86 31

Secrétariat cantonal
info@verts-ne.ch, tél. : 032 852 07 26